



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr,
Energie und Kommunikation UVEK
Bundesamt für Verkehr BAV
Abteilung Sicherheit

Information de l'autorité de Surveillance OFT

21 septembre 2023



Tractanda

- Constatations de la surveillance
- Événements
- Marquages aériens des installations, procédures d'approbation des plans
- Cybersécurité
- Dommages aux câbles



Constatations de la surveillance



- L'OFT surveille les entreprises de remontées mécaniques en fonction des risques et par sondage.
- En 2022, 40 audits accompagnés de 129 contrôles d'exploitation ont été réalisés.
- 287 instructions données (feed-back à l'OFT sur l'exécution nécessaire).
- 571 recommandations prononcées (mise en œuvre sous la responsabilité des entreprises).



Constatations de la surveillance



- Transformation du papier au numérique a bien fonctionné → meilleure disponibilité de la documentation
- Les entreprises ne savent pas toujours quelles bases légales s'appliquent
- Surveillance interne (partie check) encore un point faible
- Manière de penser avec les risques et leur maîtrise est encore peu développée
- LDT → toujours les mêmes problèmes; les « bases » ne sont pas encore appliquées, respectivement comprises



Constatations de la surveillance



- Documents d'exploitation ne sont parfois pas actualisés, ni exhaustifs
- Personnel: nombreux changements, peu de stabilité à la direction et au niveau du chef technique → nouveau départ souvent constaté
- Disponibilité des fournisseurs de plus en plus difficile
- Dans certaines sociétés, la situation financière s'aggrave fortement
- Mise en œuvre des mesures issues des examens effectués par des spécialistes est souvent négligée



Tous les événements déclarés 2018-2022

Année	Événements	Morts	Blessés graves	Blessés légers
2018	64	0	6	16
2019	55	1	9	17
2020	55	1	10	16
2021	52	3	7	16
2022	60	1*	8**	25***

***Accident du travail** du personnel de maintenance

** 2 accidents du travail du personnel de maintenance
6 Accidents de personnes Voyageurs

*** Meilleure discipline de déclaration ?



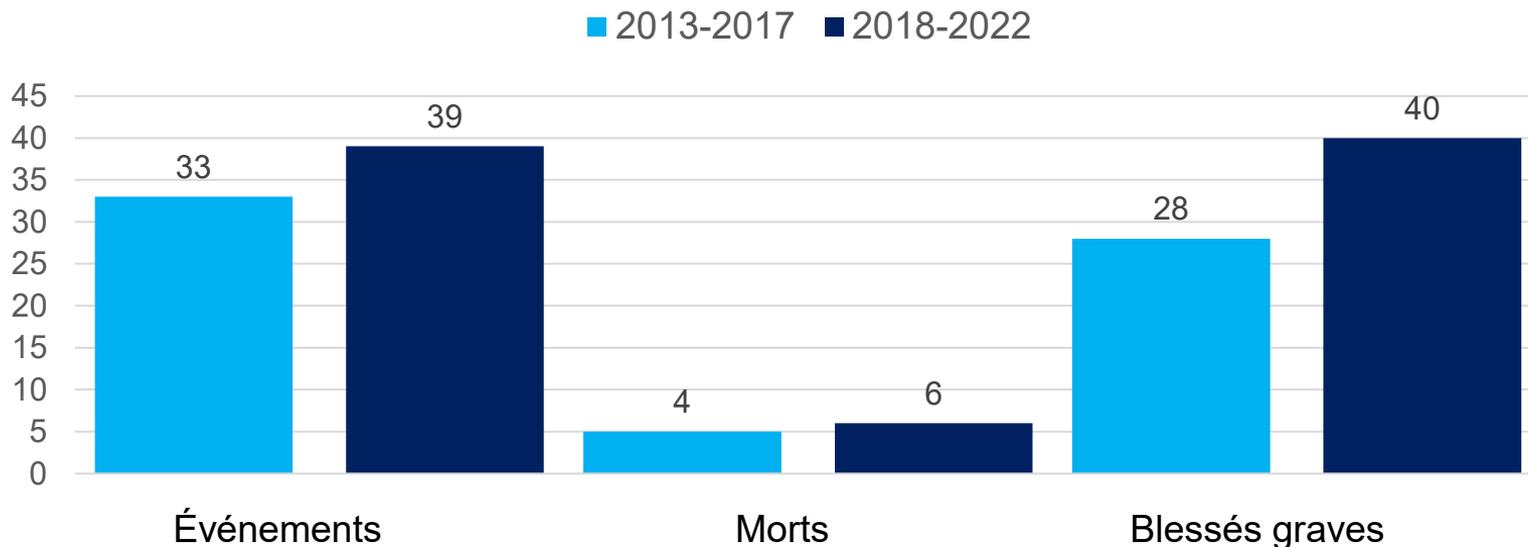
Tous les événements 2022 avec dommages corporels

	Morts	Blessés graves	Blessés légers
Accident du travail	1	2	2
Accident de personne lors de l'embarquement	0	3	11
Accident de personne au débarquement	0	2	5
Chute de véhicule	0	1	0
Accident de personne sur la ligne (télésiège)	0	0	5
Collision entre un véhicule et un obstacle	0	0	1
Collision entre un véhicule et une personne	0	0	1
	1	8	25

	Morts	Blessés graves	Blessés légers
Personnel	1	2	2
Passagers	0	6	22
Troisième	0	0	1
	1	8	25



Sélection d'événements ayant entraîné des dommages corporels graves - comparaison sur 5 ans





Événements entraînant des dommages corporels graves - comparaison sur 5 ans

2013 - 2017	Morts	Blessés graves
Accident du travail	3	8
Accident de personne sur la ligne (télésiège)	1	4
Accident à l'embarquement	0	8
Accident au débarquement	0	6
Collision véhicule-personne	0	1
Accident de personne autres	0	1
	4	28

2018 - 2022	Morts	Blessés graves
Accident du travail	5	14
Chute de véhicule	1	4
Accident à l'embarquement	0	13
Accident au débarquement	0	9
	6	40

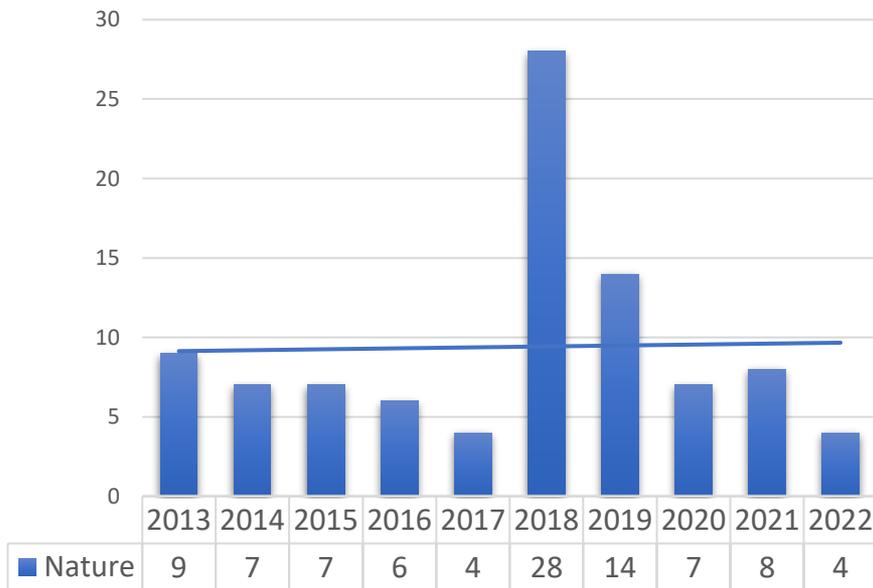


Événements liés au type d'installation

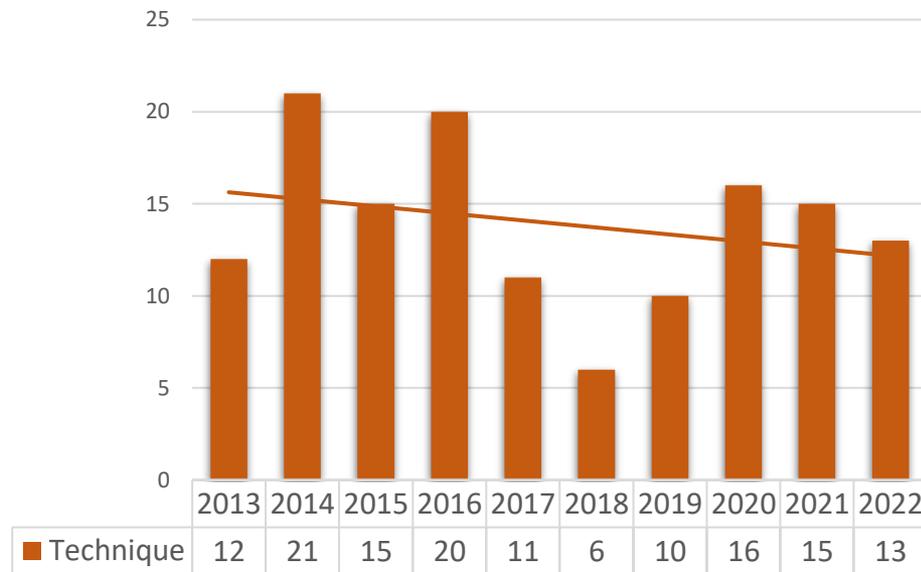
2018 - 2022	Événements déclarés	Morts	Blessés graves
Télesiège débrayable	112	2	18
Télesiège à pinces fixes	52	0	7
Télécabine	41	2	7
Funiculaire	38	0	5
Téléphérique à va-et-vient	33	2	2
Installations spéciales	10	0	1
Résultat global	286	6	40



Événements dus à des problèmes techniques ou à des phénomènes naturels



Pas de tendance pour les événements naturels



Tendance à la baisse des événements dus à des problèmes techniques



Les marquages des installations comme obstacle à la navigation aérienne

- Mise en ligne d'une nouvelle information sur internet
- Directive 1 adaptée

Recommandation :
clarification préalable avant le dépôt de la demande d'approbation des plans (afin d'assurer la sécurité de la planification / d'éviter les retards de procédure)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral des transports OFT
Division Infrastructure

Information relative à l'évaluation des installations à câbles comme obstacle à la navigation aérienne Déroulement avant le dépôt de la demande d'approbation des plans

(selon l'accord OFAC / SG-DDPS / Forces aériennes / OFT du 13 décembre 2022)

Quoi ?

- Assurer suffisamment tôt une sécurité de planification concernant le marquage d'une installation à câbles comme obstacle à la navigation aérienne
- Réduire les charges d'étude de projet et les risques de procédure.

Pourquoi ?

- Les marquages apportés aux installations à câbles sont une base de dimensionnement.
- Les marquages peuvent également influencer l'apparence (protection du paysage).
- L'obligation de marquage à partir de 60 m selon la directive de l'OFAC est une valeur purement indicative.



Information déroulement parallèle ou sériel des procédures ?



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral des transports OFT
Division Infrastructure

L'information indique le moment opportun pour déposer une demande d'approbation des plans, dans la mesure où le projet d'installation à câbles nécessite également l'élaboration/la modification d'un plan directeur et/ou d'un plan d'affectation.

Procédures d'aménagement du territoire et d'approbation des plans pour les installations à câbles : déroulement parallèle ou sériel des procédures ?

Version 1.2

Date :

31.07.2023

Destinataires :

Autorités fédérales, cantonales et communales,
entreprises de transport à câbles (ETCa),
fabricants d'installations à câbles

Editeurs :

OFT, ARE, OFEV, RMS, IARM

Référence : BAV-412.00-66/18

Table des matières



Cybersécurité, nouveautés

- Le Centre national pour la cybersécurité (NCSC) est le centre de compétences de la Confédération en matière de cybersécurité et le premier interlocuteur des milieux économiques, de l'administration, des établissements d'enseignement et de la population pour toutes les questions qui touchent à ce domaine
- Loi sur la sécurité de l'information (LSI) doit entrer en vigueur en 2024
- Obligation de signaler (art 74 LSI): Les cyberattaques doivent être annoncées.



Cybersécurité, nouveautés

- Approche basée sur les risques : votre entreprise doit identifier elle-même ses principales vulnérabilités et savoir quelles mesures prendre en cas d'attaque.
- Le niveau des menaces évolue en permanence : il est recommandé d'évaluer en interne les menaces éventuelles et, le cas échéant, les mesures à prendre en fonction des risques



Contact cybersécurité OFT



Tobias Hubschmid

Andreas Studer

Contact:

cybersecurity@bav.admin.ch

Pour plus d'informations: Homepage
OFT





Exemples de dommages aux câbles causés par des tiers

- Dommages dus à la chaleur : par exemple, feu, gouttes de soudure, contact avec la structure, décharge électrique, foudre, etc.
- Écrasement de pièces : Plaques de serrage (vis dans le mauvais ordre ou trop serrées)
- Abrasion et rupture de fil : causées par des véhicules, des grues de chantier, des arbres tombant sur le câble, etc.
- Dommages causés par des travaux inappropriés à proximité immédiate des câbles, p. ex. projection d'étincelles (disque à tronçonner, travaux de soudure), produits chimiques.



Procédure en cas de dommages aux câbles

- Documenter les dommages
- Toute information documentée et transmise au service de contrôle des câbles peut améliorer la prévision de la durée d'utilisation restante
- Documenter entièrement le remplacement / la réparation d'une épissure ou le raccourcissement d'un câble, mais ne pas l'annoncer à l'OFT
- Annoncer à l'OFT le remplacement d'un câble ou d'un morceau de câble et fournir les documents de conformité correspondants.



Merci beaucoup

- Merci pour votre collaboration
- Nous sommes là pour répondre à vos questions et vous aider